

## Lumières et espace public à Perpignan au XVIII<sup>e</sup> siècle

Céline Sala

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/1160>

DOI : 10.4000/cdlm.1160

ISSN : 1773-0201

### Éditeur

Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine

### Édition imprimée

Date de publication : 15 juin 2006

Pagination : 39-60

ISSN : 0395-9317

### Référence électronique

Céline Sala, « Lumières et espace public à Perpignan au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], 72 | 2006, mis en ligne le 17 septembre 2007, consulté le 07 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/1160> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cdlm.1160>

---

Ce document a été généré automatiquement le 7 septembre 2020.

© Tous droits réservés

---

# Lumières et espace public à Perpignan au XVIII<sup>e</sup> siècle

Céline Sala

---

- 1 Découvrir «*Perpignan la franc-maçonne*»<sup>1</sup> suppose d'établir les relations que les Lumières entretiennent avec l'espace public au sein de la cité au XVIII<sup>e</sup> siècle. Perpignan est au cœur de la province du Roussillon, une zone-frontière à l'extrémité de l'espace français, sur ses marges méridionales, rattachée depuis seulement 1659 au Royaume de France. C'est une cité étroitement enserrée par ses remparts, dominée par la citadelle et distribuée en quatre paroisses : Saint-Jean, siège des pouvoirs citadins autour de la collégiale, Saint-Jacques, la plus populaire, Notre-Dame la Réal, siège des confréries de pénitents est la plus huppée et enfin, Saint-Mathieu peuplée d'artisans et de petits bourgeois. Aux dimensions certes modestes<sup>2</sup>, faite d'un lacs de rues étroites, même de venelles, ouvrant sur de petites places dont la plus importante est celle de la Loge, carrefour de la sociabilité citadine, Perpignan apparaît comme une ville surprenante. Malgré sa structure médiévale, elle sait s'ouvrir sur le siècle des Lumières à travers ses nombreux cafés, bals publics ou privés, salons, jardins, loges maçonniques, son Université dont certains appendices sont accessibles au public, son académie et son théâtre qui structurent l'espace public. La variété de l'offre sociable est particulièrement élevée d'où une émulation et une concurrence entre ces sociétés afin de répondre aux aspirations des citadins. Perpignan n'a donc rien à envier aux grandes cités culturelles voisines du Midi telles Toulouse ou Montpellier.
- 2 L'approche des Lumières maçonniques ne s'envisage que trop rarement à travers ces institutions provinciales qui ont assuré le long cheminement complexe, parfois contradictoire, de l'esprit nouveau<sup>3</sup>. De nombreux groupes tissent en effet dans l'espace public, sur les frontières du Royaume de France, la toile générale sur laquelle se propagent les Lumières. Pourtant, se représenter la société des francs-maçons comme enclavée et isolée au sein de l'espace public constituerait une vision réductrice et illusoire. Dès lors, il importe de jeter les bases d'une véritable archéologie des formes de sociabilité à Perpignan et de souligner la prépondérance du fait maçonnique et du lien maçonnique dans le registre de la sociabilité volontaire perpignanaise<sup>4</sup>. Aussi, il

importe de saisir comment s'organise la République des idées à Perpignan et d'y prendre la mesure de l'originalité de la franc-maçonnerie en la comparant à d'autres sociétés de culture. Pour cela, quelle est la circulation, dans le Perpignan du siècle des Lumières, de l'espace public vers la loge maçonnique ? Et, en retour, les francs-maçons perpignans investissent-ils l'espace public ? Cette initiative, seule, permettra de percevoir comment les sociétés laïques d'Ancien Régime, avec en figure de proue l'Art Royal, participent à l'«*espace des Lumières*» à Perpignan.

I – De l'espace public à la Loge

- 3 L'intégralité de l'espace perpignans est investi par divers réseaux culturels. Dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, au cœur de la ville, des associations traditionnelles, héritées du Moyen Âge, pieuses et charitables mais de forme religieuse, composées d'hommes laïcs, coexistent avec de nouvelles assemblées que le régime autorise. Ces associations récentes, objets d'un réel engouement chez les Perpignans, sont libres de tout caractère religieux et composent, à Perpignan, le socle de la «*République des Lettres*». Une géographie culturelle inégalement accessible et inégalement ouverte s'y dessine cependant dans des pratiques d'échange et de connaissance. L'accès aux Lumières dépend, à Perpignan, de l'ouverture à l'Autre. Éclairer la réalité de la circulation sociable s'impose par conséquent à travers la disparité des lieux « éclairés » en focalisant le regard sur leur degré d'ouverture ou de fermeture.

1 - L'espace des Lumières à Perpignan

- 4 L'espace des Lumières à Perpignan apparaît pluriel, à géométrie, à géographie et à intensité variables. La sociabilité y sert toutefois de ciment. Il existe des institutions de la République des Lettres à Perpignan, en principe, ouverts à tous tels le théâtre, le café, le jardin public ou encore les appendices « publics » de l'université.
- 5 À Perpignan, la création pour les provinciaux d'une salle spécialement aménagée pour le théâtre français en 1751<sup>5</sup> témoigne de l'adhésion aux Lumières jusqu'aux frontières méridionales du royaume et démontre l'influence de l'élite « éclairée » catalane au sein de la province. Juxtant cet espace public, il existe aussi des théâtres « privés ». «*Protecteur des arts*», le duc de Noailles, gouverneur du Roussillon et initié aux mystères de l'Art Royal à Versailles<sup>6</sup>, possède un théâtre privé où l'on représente en 1757, la première du *Fils naturel* de Diderot<sup>7</sup>. En cela, le théâtre selon son ouverture à l'Autre peut être également considéré comme un espace clos.
- 6 Au cœur de l'espace public catalan, vers 1756, les premiers cafés s'ouvrent sur la place de la Loge, face au théâtre<sup>8</sup>. Le café, est, à Perpignan, une nouvelle forme de sociabilité urbaine où se côtoient des gens de milieux divers. Il s'inscrit donc en tant qu'espace public où les barrières sociales de la société de l'Ancien Régime semblent, en son sein, temporairement gommées. C'est en effet un lieu de sociabilité plus mêlé, apprécié par la jeunesse perpignans. Au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, le café va progressivement s'insérer dans les interstices de la sociabilité à Perpignan, offrant un lieu particulier au carrefour entre le cabaret, la taverne qui est plus populaire et plus propice aux idées traditionnelles et traditionalistes et l'académie plus aristocratique. Il se positionne comme étant moins fermé qu'un salon aristocratique et moins élitiste qu'une Académie, il est en principe ouvert à tous. Il rencontre un tel engouement auprès des Perpignans et son succès est tel qu'il va même jusqu'à supplanter les tavernes puisqu'un autre café, « ajoutant à la nouveauté du liquide un confort que le client ne trouve pas au cabaret », s'implante rue des Tavernes vieilles, concurrençant désormais sur le terrain les établissements du même nom<sup>9</sup>.

- 7 Perpignan voit également fleurir sur ses remparts, un jardin des plantes ainsi qu'un jardin des arbustes, à destination des étudiants de l'Université, qui sont ouverts au public pour les promenades<sup>10</sup>. Les remparts forment alors un immense jardin, lieu ouvert par excellence et qui est donné à voir au public. Ce sont des jardins de démonstration pris sur les fortifications, or, les fortifications constituent bien la fermeture par définition de la ville. Dans ce cas précis, le jardin est bien l'ouverture sur la fermeture de la cité. Si c'est en 1759 qu'est pensée et décidée la mise en place de ces espaces arborés, l'Université se voit également doter d'une bibliothèque « publique », cent ans après le rattachement du Roussillon à la France. Émerge là une notion nouvelle caractéristique de l'esprit du temps. La « *bibliothèque du citoyen est alors inventée et nous sommes en 1760 à Perpignan* »<sup>11</sup>. Elle semble avoir pu répondre d'une part, aux besoins de l'Université de Perpignan et d'autre part, aux attentes du public cultivé de la province. Animé d'un même désir, le cabinet d'Histoire Naturelle est alors ouvert au public. Ainsi, à l'image de la Bibliothèque publique ou du cabinet d'Histoire Naturelle, l'université n'entend pas vivre au XVIII<sup>e</sup> siècle repliée sur elle-même, mais revendique, au contraire, son ouverture sur la ville. En cela, elle est unique en son genre et constitue un véritable modèle pour le royaume. On assiste en effet, à un va-et-vient permanent du public qui pénètre dans l'Université laquelle répand ses lumières sur la ville<sup>12</sup>. Rappelons enfin que l'Université de Perpignan est l'un des seuls bâtiments universitaires édifiés dans la France des Lumières de 1715 à 1789.
- 8 Aux côtés de ces espaces publics de vie, d'autres institutions de la « République des Lettres » constituent un intermédiaire dans la sociabilité d'Ancien Régime entre des lieux fermés comme la loge maçonnique et le jardin qui est par définition ouvert. S'y côtoient dans leurs enceintes, certes, des personnes désignées et cooptées mais ni la naissance ni l'initiation ritualisée n'en déterminent l'accès. La Société Royale d'Agriculture en est un exemple. Elle n'est pas un cénacle clos mais bien semi-ouvert. Le recrutement est, de fait, plus ouvert et plus libre mais exige cependant une expérience agronomique reconnue. Cette condition implique nécessairement d'opérer une sélection dans le recrutement du personnel puisqu'il s'agit de faire le choix de membres « *en fonction de leur zèle et de leurs talents* ». L'examen de ses listes de membres<sup>13</sup> révèle un petit nombre d'élus avec une représentation conforme à la hiérarchie traditionnelle où le critère de choix se porte sur des personnes de qualité avec une prépondérance de l'aristocratie terrienne. Au total, la composition sociale de ce temple de l'agronomie n'est guère différente de celle des sociétés savantes perpignanaïses. Comme ces dernières, elle valorise l'élite roussillonnaise en plaçant au premier rang du prestige l'exemple des propriétaires locaux en charge de la transformation du monde rural.
- 9 Le cabinet de lecture, attenant à la librairie de Claude Lecomte s'affirme lui aussi comme un lieu éclairé semi-ouvert où le livre occupe une place de choix dans la réflexion, relais du savoir pour tout érudit. Là, les clients ont ainsi l'occasion de lire à l'intérieur du bâtiment sans être tenu d'acheter. À travers les registres tenus par Claude Lecomte, il se dégage que tout le public cultivé du Roussillon fréquente, de façon plus ou moins régulière, ce lieu à l'époque : officiers de garnison, prêtres, avocats, notaires, professeurs, étudiants, comédiens, ordres religieux et même l'évêque. On prend même la mesure que l'ordre des Capucins, congrégation réputée peu encline à la lecture, ainsi que les jésuites y sont d'excellents clients. Professeurs et étudiants de l'université de Perpignan fréquentent assidûment la librairie de Lecomte avant et après

la rénovation de l'université pourtant dotée d'une bibliothèque publique. La lecture n'est plus seulement considérée comme un divertissement mais fait partie intégrante de l'éducation d'un homme éclairé.

- 10 Le bal est encore caractéristique de cet espace public plus ou moins ouvert ou clos. La province du Roussillon est en effet le théâtre de bals publics<sup>10</sup> mais également de bals privés<sup>11</sup>, masqués ou non masqués<sup>12</sup>. Les bals sont alors réglementés et codifiés, certains ne sont accessibles qu'à certains corps de métiers mais d'autres, en revanche, regroupent toutes les catégories sociales. C'est pourquoi, il y a dans la cité des « *moments pour le peuple* » mais aussi des bals où « *parfois tous les états confondus dansent ensemble* »<sup>13</sup>.
- 11 Les salons perpignanais, quant à eux, se déterminent comme des théâtres mondains où on affirme sa distinction et où les hôtes, le Maréchal de Mailly<sup>14</sup> ou la marquise de Blanes<sup>15</sup>, se reconnaissent le droit exclusif d'en qualifier ceux qui en sont dignes d'en être<sup>16</sup>. En cela, on est très proche des règles et critères qui président à la composition de cénacles clos comme la loge maçonnique ou l'Académie militaire dite, à Perpignan, « *Le Haras* ».
- 12 L'Académie dite « *Le Haras* » est créée en 1768, à l'initiative du maréchal de Mailly. Il s'agit d'une école militaire appelée « *Académie* » où les jeunes nobles roussillonnais reçoivent une éducation militaire afin d'entrer au service du Roi. L'élite nobiliaire de la province sera formée dans cette académie. La formation dispensée au vu de la diversité des cours enseignés dans l'école des Haras démontre la volonté d'obtenir à la fois des soldats fidèles au roi mais aussi des hommes cultivés, « éclairés » et formés pour diriger. L'école militaire apparaît cependant bien être un des espaces des Lumières les plus clos à l'intérieur de la ville. Car, si traditionnellement la loge maçonnique est perçue comme le temple de l'entre soi où les frères se reconnaissent dans la chaleur fraternelle du temple à travers l'initiation partagée, en revanche, la naissance ne détermine pas l'accès aux lumières maçonniques contrairement à l'Académie militaire. La loge maçonnique est, de plus, ouverte sur le monde de par ses engagements alors que l'Académie n'a pour objectif que de remplir sa mission de former des élites au service de la monarchie.
- 13 Enfin, l'espace maçonnique doit bien être appréhendé comme un champ de sociabilité clos constitué par un cénacle d'amis choisis, de pairs qui se reconnaissent comme frères à travers l'initiation partagée. C'est bien le temple des amis choisis qui affirme ses liens par la puissance de l'initiation. Le modèle maçonnique catalan présente toutefois une physionomie atypique par rapport aux autres loges maçonniques du Royaume de France.

## 2 - Une loge atypique dans le royaume de France : la loge catalane

- 14 En comparaison avec les sociétés culturelles, précédemment décrites, qui fonctionnent parallèlement dans la province, le fait maçonnique est éblouissant, en terres nord-catalanes, en cette deuxième moitié de XVIII<sup>e</sup> siècle. La cité catalane mais également les bourgades rurales de la province du Roussillon<sup>17</sup> ont vu naître, avant et surtout après 1750, un nombre d'ateliers croissant. Il est essentiel de restituer la genèse du noyau maçonnique initial à Perpignan ainsi que ses traits distinctifs afin de mieux saisir l'importance de l'Art Royal dans la « *République des Lettres* ».
- 15 La province du Roussillon a une véritable tradition de sociabilité maçonnique unique en France faite d'une histoire riche et ancienne sous l'Ancien Régime. La première loge

fondée, à l'orient de Perpignan, le 6 novembre 1744<sup>22</sup> : la loge « *Saint-Jean* » ou « *Saint-Jean, Saint-Pierre* », sous le titre distinctif de *La Sociabilité* est, en effet, l'un des plus anciens ateliers du Languedoc-Roussillon aux côtés de la loge *L'Ancienne* à Montpellier<sup>23</sup>. Il s'agit de la seule loge maçonnique française à avoir manifesté le besoin d'afficher la sociabilité jusque dans son titre distinctif. Cette implantation précoce traduit sans doute l'adoption d'un mode de sociabilité qui vient d'ailleurs et qui séduit l'élite nobiliaire locale. Cette sociabilité maçonnique de frontière se manifeste donc par une implantation précoce<sup>24</sup>, avec toutefois une absence de relation et donc de circulation au XVIII<sup>e</sup> siècle, de part et d'autre de la frontière espagnole, liée à l'impossible développement de la franc-maçonnerie, dû à l'Inquisition, en Catalogne espagnole<sup>25</sup>.

- 16 La franc-maçonnerie nord-catalane se définit néanmoins par de nombreux foyers maçonniques urbains et ruraux tous caractérisés par une forte densité maçonnique<sup>26</sup>. Plus de douze loges maçonniques civiles aux effectifs démesurés organisent et polarisent l'espace catalan : neuf à Perpignan et trois dans les localités de Thuir, Vinça et Saint Paul de Fenouillet<sup>27</sup>. Les loges militaires, présentes également en très grand nombre, ont fortement contribué à la propagation de la maçonnerie dans la province, par le caractère itinérant des régiments. De nombreuses loges qui ne sont pas des loges militaires ont accepté des officiers de l'armée, préférant sans doute adhérer à une loge permanente. Inversement, de nombreuses loges militaires se sont fréquemment révélées d'actifs médiateurs de la lumière maçonnique, recevant de nombreux profanes civils que les loges locales hésitaient à initier. Les deux parties y trouvaient leur compte, en particulier les militaires étrangers aux places de garnison, qui aspiraient souvent à sortir de leur isolement, en nouant des relations avec la société locale<sup>28</sup>.
- 17 On peut souligner, également, en Roussillon une concentration maçonnique exceptionnelle si l'on se réfère à la thèse de Maurice Agulhon sur la sociabilité méridionale.<sup>29</sup> Elle déborde largement le cadre urbain, ce qui démontre une tradition précoce, en pays catalan, de trouver des loges rurales éloignées de la ville principale, Perpignan. Il existe donc bien un phénomène de sociabilité en dehors du cadre urbain sous l'Ancien Régime.
- 18 Société d'élus, la Franc-maçonnerie recherche la reconnaissance par les membres de la *sanior et major pars* dont la présence qualifie l'assemblée en la fermant. Les francs-maçons catalans semblent assumer parfaitement cette recherche d'une excellence sociale puisqu'à l'orient de Perpignan, *La Sociabilité* affirme très fièrement être composée de « *ce qu'il y a de mieux à Perpignan* »<sup>30</sup> ; La loge est en effet fréquemment reconnue par ses sœurs comme la « *Loge des nobles* »<sup>31</sup>, et sûre de sa prééminence sociale au sein de l'orient, elle se dit elle-même « *composée presque en totalité de l'élite de la Noblesse du Roussillon qui se fera un plaisir de donner l'exemple de régularité des mœurs et de la vertu* ».<sup>32</sup> La sociabilité maçonnique du Royaume de France, sous l'Ancien Régime, rencontre l'adhésion des élites provinciales. La maçonnerie catalane ne fait pas figure d'exception. Les notables viennent, en effet, très nombreux dans les loges particulièrement à celle de *La Sociabilité*, loge des élites sous l'Ancien Régime. Cependant, la particularité régionale réside ailleurs. Étant donné le grand nombre d'ateliers présents sur ce territoire, un recrutement considérable s'opère qui va même jusqu'à atteindre la toute petite bourgeoisie relativement modeste de la société roussillonnaise. Il convient alors de s'interroger sur le pouvoir de séduction qu'exerce le mouvement maçonnique auprès des élites catalanes.

### 3 - La loge, un espace séduisant au cœur de l'espace public

- 19 La pertinence de cette approche s'impose d'elle-même dans la province du Roussillon puisque la loge est le premier lieu de sociabilité à avoir vu le jour, prémisses d'un succès inégalé au sein de « *l'espace des Lumières* »<sup>31</sup>. La loge se distingue par rapport aux autres lieux de sociabilité de la ville car elle n'est pas une simple société d'agrément. Les loges offrent en effet d'autres perspectives que la simple convivialité et l'échange d'idées : l'initiation. La franc-maçonnerie est bien une société initiatique et codifiée où ses initiés se voient délivrer un savoir de manière progressive par le passage à divers grades. Le secret qui est la base de la franc-maçonnerie est cultivé d'ailleurs non seulement à l'égard des profanes mais aussi à l'intérieur de l'ordre, envers les frères qui sont à un grade inférieur<sup>32</sup>. Aux trois premiers grades (apprenti, compagnon et maître), s'ajoutent les hauts grades qui puisent dans la tradition chevaleresque, hermétique et alchimique. Il s'agit de grades dits « *de perfection* » destinés à faire cheminer l'initié vers la lumière. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les hauts grades ne sont pas encore fixés par des rituels précis ni intégrés à des systèmes.
- 20 La vie maçonnique se résume donc à un cheminement qui séduit les élites urbaines et particulièrement les nobles : la réception en est le premier moment et tous les grades obtenus en sont autant d'étapes. Le moteur de la sociabilité maçonnique serait donc l'ambition d'un développement personnel à travers une quête initiatique. L'intérêt que manifestent de nombreux membres titrés de la noblesse catalane, française et européenne pour la franc-maçonnerie chevaleresque n'apparaît que « *pour les plus mystiques comme le comte Jérôme Dulong à Beaucaire, Joseph de Maistre à Chambéry ou Jean de Turkheim à Strasbourg, ces réceptions s'inscrivent dans une quête du sens réel et profond de la chevalerie car celle-ci ne se réduit pas pour eux, à une collection de privilèges sociaux et économiques mais à une voie spirituelle* »<sup>33</sup>.
- 21 Antoine Faivre note que la chevalerie « trouve ou retrouve une spiritualité » lorsque son rôle politique, économique et militaire s'estompe ; elle devient alors un « *grenier à symboles, un répertoire d'images fondatrices* »<sup>34</sup>. Il n'est pas impossible qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, les *cavallers* catalans soient dans la dynamique d'une recherche identitaire de leur fonction de chevalier qui passe par un symbolisme précis et savamment orchestré. D'ailleurs, leurs lectures hors de la sphère « *sacrée* » dévoilent que l'élite urbaine se nourrit d'épopées chevaleresques<sup>35</sup>. Dans les années 1765-1768, la franc-maçonnerie catalane montre sa capacité à répondre à cette demande d'une sociabilité chevaleresque car en quelques années, l'espace catalan est inondé de grades écossais, une offre surabondante et constamment renouvelée par de nouveaux titres qui semblent évincer les précédentes, anciennes gloires de la Maçonnerie écossaise<sup>36</sup>.
- 22 Ainsi donc, la franc-maçonnerie qui fascine les élites nobiliaires catalanes lors de ses premiers pas n'est peut-être pas celle des plaisirs et de la bonne compagnie que recherchent, d'une manière générale, la noblesse et la bourgeoisie du siècle, mais une franc-maçonnerie mystique, fortement influencée par l'alchimie et l'ésotérisme chrétien. Ce mysticisme qui entoure l'Art Royal en est peut-être un des atouts majeurs. Il tendrait à expliquer également le déploiement de ses membres dans d'autres structures, même celles plus traditionnelles comme la confrérie de pénitents, où il y a également une quête mais qui est là d'ordre religieux.
- 23 Cette réponse chevaleresque n'apparaît être qu'un élément du dispositif de séduction des élites que mobilise la franc-maçonnerie. La société maçonnique présente la

particularité de composer un espace de sociabilité clos à l'intérieur de la ville constitué par un cénacle d'amis choisis qui affirme sa cohésion par l'initiation partagée. La franc-maçonnerie est alors le creuset d'une sociabilité de notables « *émancipée du modèle de cour* ». Elle est bien « au cœur du processus de production de l'espace public » exposé par Jürgen Habermas dès 1962<sup>24</sup>. Les francs-maçons explorent dans l'espace public les interstices de la société d'ordres pour ménager des sphères privées créant irrémédiablement des lignes de fracture au sein de la ville catalane d'Ancien Régime. Le tissu maçonnique est bien dans la ville au carrefour d'une circulation fraternelle harmonieuse et des frontières profanes de la cité<sup>25</sup>. La loge maçonnique peut être considérée comme un laboratoire, une chambre d'incubation des formes et des réseaux qui régénèrent l'espace public ainsi que l'armature de la ville de Perpignan. Cela participe au processus de séduction qu'exerce la Franc-maçonnerie sur les élites catalanes.

- 24 Ce qui décide aussi les Perpignanais à faire de la loge leur lieu de prédilection, dans cette deuxième moitié de XVIII<sup>e</sup> siècle, est vraisemblablement l'analogie des formes et la parenté structurelle entre les associations traditionnelles héritées du Moyen Âge et la loge<sup>26</sup>. Il n'y a pas incompatibilité entre les deux formes d'association dans les villes du Roussillon<sup>27</sup>. La confrérie et la loge ne symbolisent pas, par exemple, deux options divergentes. La loge est le plaisir de la vie sociale alors que la confrérie répond à un besoin de dévotion et de charité. D'ailleurs, au vu des répertoires de confrères, on ne peut parler, en Roussillon, d'un abandon des confréries au profit des loges comme c'est le cas en Provence<sup>28</sup>. Les liens entretenus par les loges et les confréries en Roussillon diffèrent par certains aspects des anciens pays de Provence. Il y a effectivement des différences notables entre ces deux formes d'associations ancienne et nouvelle qui pourraient justifier la désertion des élites catalanes des confréries pour les loges. Si les confréries sont en effet des compagnies fondées sur une dévotion catholique profonde et rigoureuse, la loge maçonnique est respectueuse de l'Église mais en revanche, plutôt déiste et le plus souvent ouverte aux franges de la population considérées souvent « impies » ou hérétiques<sup>29</sup>. Alors que la confrérie relève d'une tradition séculaire et généralement méridionale, la franc-maçonnerie est une mode récente et nationale qui pourrait séduire les élites urbaines vivant sur les marges du Royaume. Enfin, dans la confrérie, on fréquente des gens de toute condition fraternisant même avec les petites gens alors que la loge exclut ces petites gens. Les francs-maçons recherchent la clôture, l'assemblée, entre soi, dans le Temple contrairement aux confréries qui multiplient les participations publiques aux processions, sous la cagoule cependant.
- 25 En revanche, l'affiliation maçonnique de nombreux pénitents noirs démontre l'existence dans la franc-maçonnerie catalane d'un courant mystique et conservateur qui séduit les confrères. Ce qui en fait, nous l'avons déjà envisagé, peut-être l'une des clefs du succès de la franc-maçonnerie en Roussillon où les pénitents viennent grossir les rangs. Il n'y a donc pas antagonisme entre les deux associations, mais bien au contraire, les membres concilient à la fois le catholicisme traditionnel avec une curiosité sympathique pour l'esprit du siècle des Lumières. Ils appartiennent alors aux deux types de sociétés qui étaient à l'honneur dans la ville roussillonnaise : d'une part, ils participent à la confrérie de pénitents qui relevait d'une solide tradition, profondément ancrée dans la culture catalane et d'autre part, ils élisent la loge maçonnique s'inscrivant ainsi dans la mouvance du siècle.

- 26 Il semble également y avoir une analogie de forme et de fonction entre confréries anciennes et confréries nouvelles. Cela a été d'abord exprimé par Voltaire :
- « Il y avait en Normandie un abbé des Conards, qu'on promenait dans plusieurs villes sur un char à quatre chevaux, la mitre en tête et la crosse à la main... point de ville qui n'eût pas des confréries d'artisans, de bourgeois, de femmes, les plus extravagantes cérémonies y étaient érigées en mystères sacrés ; et c'est de là que vient la société des francs-maçons échappée au temps, qui a détruit toutes les autres »<sup>6</sup>.
- 27 En Roussillon, loge et confrérie se sont voulues, et cela dès le départ, « discrètes » où tout le secret réside pour le profane dans sa méconnaissance de la vie et de l'ordre intérieurs des assemblées. C'est pourquoi, elles sont toutes deux encore, vues comme des lieux où l'on complotte en ayant la réputation exagérée de jouer un rôle occulte dans la vie publique. Pénitents et Maçons permettent à leurs adhérents d'avoir un local en commun quelquefois doté d'un jardin, comme c'est le cas à Perpignan<sup>7</sup>, qui remplit la double-fonction d'être à la fois un lieu « sacré » mais aussi un lieu de convivialité. Ce sont aussi deux associations autonomes et affranchies se dirigeant elles-mêmes par la voie de l'élection de leurs officiers. Elles se veulent également fraternelles utilisant le même terme de « frère » et se donnant l'amitié, l'entraide et le soutien pour objectifs. Elles sont, toutes deux, des sociétés charitables. On y cultive également la même rigueur du cérémonial et leurs cérémonies de réception accusent d'ailleurs quelques ressemblances.
- 28 Si l'importance du symbolisme n'est plus à démontrer dans la quête initiatique maçonnique, il est intéressant d'observer la symbolique des pénitents. La couleur noire rappelle les peines de l'enfer et la fermeté alors que le capuchon est le symbole de l'humilité et le cordon celui de l'obéissance. Encore, des similitudes saisissantes se constatent dans l'importance particulière accordée aux cérémonies funéraires utilisant d'ailleurs les mêmes symboles de la « tête de mort » ainsi que le fameux signe des trois points alignés qui accompagnent souvent la signature des francs-maçons. Les trois points représentaient Jésus, Marie et Joseph ou la Trinité. Cette habitude, que l'on attribue souvent à tort aux francs-maçons, est d'origine mystique mais elle ne suffit pas toutefois à caractériser les francs-maçons ou les pénitents puisque cette signature se rencontre chez les deux. C'est pourquoi, François Siau, Alexandre Jué et Antoine de Lluçia, tous trois pénitents et francs-maçons, signent avec les trois points les livres de délibérations de la Société Populaire perpignanaise en 1790<sup>8</sup>. Cela démontre une fois encore les liens de parenté ou d'inter-influence entre loges et confréries en Roussillon. Enfin, ces deux sociétés sont d'abord nées dans les hautes strates de la société catalane pour toucher progressivement, de proche en proche, les plus modestes. Elles ont également fait leurs premiers pas en ville, à Perpignan pour être copiées ensuite dans les bourgs et villages.
- 29 Le fruit des recherches en Roussillon conduit donc à revisiter la thèse de l'essai de Ran Halévi qui attribue à la franc-maçonnerie la responsabilité d'une rupture dans le champ de la sociabilité d'Ancien Régime<sup>9</sup>. Il apparaît qu'en Roussillon, au contraire, la loge permet une transition, une mutation de sociabilité, dont les francs-maçons sont les protagonistes, entre la confrérie héritée du Moyen Âge et le cercle bourgeois du XIX<sup>e</sup> siècle. La loge, de par ses traits distinctifs, permet justement d'éviter la rupture en réalisant la jonction. La démarche individuelle dans les mystères de l'Art Royal renvoie à la quête mystique recherchée dans les confréries.

- 30 Cet engagement laïc, détaché de toute préoccupation religieuse, annonce plutôt les « cercles » bourgeois. Il se réalise de surcroît, dans une structure relativement indépendante à l'égard des Pouvoirs et qui autorise, une certaine participation à la politique – à la vie de la cité – par l'évolution de la bienfaisance chrétienne en philanthropie laïque. Leurs adhérents n'ont d'ailleurs pu qu'être sensibles à cette laïcisation ainsi qu'aux analogies structurelles. Il s'agit dans les deux cas de sociétés d'amis, qui se reconnaissent comme frères après une cooptation et un rituel de réception. Ce sont des pairs qui élisent leurs officiers tout en se montrant respectueux des hiérarchies profanes. Ils pratiquent la sociabilité festive ainsi que la bienfaisance chrétienne. On peut se questionner si la diffusion si aisée de la mode pour la Franc-maçonnerie en Roussillon fut facilitée par la fréquentation des confréries de pénitents ayant rendu une certaine pratique associative familière à tout le monde. La Franc-maçonnerie a peut-être bénéficié de ce modèle qui lui avait préparé en quelque sorte le terrain et qui expliquerait son si vif succès. En tout état de cause, la participation à ces deux sociétés constitue un indice du goût prononcé par les catalans pour l'association.
- 31 Une telle analyse met en lumière l'adaptabilité des formes de sociabilité de l'Ancien Régime capables de s'ajuster pour répondre aux attentes de leurs membres. Si on assiste au départ des notables vers la franc-maçonnerie, dans le cas des pénitents provençaux ou chez les confrères de Saint-Sébastien qui désertent les Nobles Jeux d'arc pour les loges<sup>30</sup>, en revanche en Roussillon, on constate l'appartenance simultanée à la loge et à la confrérie, sans abandon des confréries par les représentants des élites urbaines. Cela ne paraît pas contradictoire aux initiés catalans puisque les deux formes d'association sont pour eux complémentaires leur permettant même au contraire d'accroître leur périmètre de relations sociales. C'est la complémentarité de ces structures en Roussillon qui se manifeste bien davantage que leur concurrence. À Toulouse, par exemple, dans cette autre ville du Midi, il semble en être de même puisque les confréries, malgré le départ de certains pénitents pour les loges, ne cessent d'entretenir de bonnes relations avec les francs-maçons qu'elles reçoivent dans leurs chapelles pour les messes d'obligation et les offices funèbres<sup>31</sup>.
- 32 Aussi, plus la vie de sociabilité s'accélère avec des foyers sociables toujours plus nombreux dans la cité, plus le phénomène s'amplifie. Les frères investissent en effet la plupart des lieux, de la confrérie au salon en passant par le cabinet de lecture, et entraînent avec eux des membres de leurs propres réseaux de relations. L'étude des relations entre les différents lieux de sociabilité démontrent l'intérêt de la sociologie des réseaux sociaux pour appréhender les échanges qui structurent la sociabilité d'Ancien Régime et en modifient la physionomie. Sur l'échiquier de ces échanges sociables révélant les mécanismes complexes des réseaux sociaux, précisément à Perpignan, le Temple maçonnique et ses initiés semblent être la pièce-maîtresse.
- II – De la Loge à l'espace public : le rayonnement des Frères dans la cité
- 33 Dans cette perspective, la franc-maçonnerie perpignanaise, au sein de cet « espace des Lumières » sert souvent de connexion entre ces différentes sociétés en même temps qu'elle profite de leur essor pour étoffer ses rangs.
- 34 Nombre de francs-maçons avec en figure de proue, l'homme du Roi, le commandant en chef de la province, le Maréchal de Mailly investissent l'espace des Lumières à Perpignan en l'insérant dans le maillage du tissu provincial catalan et en y circulant à l'intérieur. Les exemples sont nombreux. Tout d'abord, les six régisseurs du théâtre sont tous francs-maçons. Il s'agit de Jacques Ancessy, maître boulanger qui est

« directeur de la comédie » en 1779, déjà consul de la ville et « receveur des fonds provenus de la comédie, concerts, opéras et grands bals » depuis le 8 avril 1777 jusqu'au 11 avril 1778. Antoine Pons, Jacques Massote, Pierre Ancessy et Pierre Florent, tous membres de la loge maçonnique perpignanaise de *L'Égalité*, « ont obtenu le privilège exclusif pour l'entreprise des spectacles de cette ville » en 1778 sous l'autorité du Comte de Mailly<sup>35</sup>.

- 35 Les dirigeants du théâtre donnent également de nombreux bals masqués, quatorze plus précisément au tournant de l'année 1779-1780<sup>36</sup>. Il semble également que la salle de spectacle, sise à la loge de mer, soit utilisée à l'occasion de bals publics comme ce fut le cas en 1776 où les consuls informent que sur la sollicitation de M. de Chollet et de M. de Mailly, tous deux francs-maçons, ils ont permis des bals publics pendant le carnaval à la salle de spectacles. Des bals publics sont également donnés dans cette salle, tous les dimanches, en juin 1779<sup>37</sup>. La demeure du franc-maçon de Mailly est, à Perpignan, le cœur de la vie de salon tout comme le salon animé par la marquise de Blanes. Elle entretient des relations privilégiées avec la franc-maçonnerie puisque M. de Vilar, son homme d'affaires, membre de la loge de *La Parfaite Union* en 1768, demande que le courrier relatif à la franc-maçonnerie soit envoyé chez elle<sup>38</sup>. De même, de nombreux francs-maçons tiennent des réunions mondaines dans leur demeure. La documentation révèle qu'elles étaient d'ailleurs très courues particulièrement chez les d'Aguilar, de Bon et de Chollet réunissant toute l'élite de la province.<sup>39</sup>
- 36 De même, vers 1756, deux des propriétaires des trois premiers cafés qui s'ouvrent sur la place de la Loge, face au théâtre, François Désarnaud et Cabanis, fréquentent les ateliers de la franc-maçonnerie perpignanaise<sup>40</sup>.
- 37 Il n'est pas surprenant, également, de compter parmi les vingt-cinq protagonistes principaux de la création de la Société Royale d'Agriculture, quatorze francs-maçons<sup>41</sup>. Cette nouvelle création en 1760 encouragée par l'intendant du Roussillon, Raymond de Saint Sauveur, séduit les francs-maçons qui vont alors décider d'en assurer la gestion. Cette structure sélective, fondée sur une expérience agronomique reconnue par les autorités Royales, leur permet en effet de retrouver les attraits du Temple de l'entre soi et sa chaleur puisque plus de la moitié de l'effectif (56 %) est constitué par des frères. La finalité des réunions de la Société Royale, non sans rappeler les idéaux des loges, les attirent particulièrement : il s'agit de diffuser massivement une connaissance agronomique neuve où théoriciens et praticiens sont invités à collaborer dans le souci de s'enrichir mutuellement. Certains francs-maçons tels Claude Frigola et Coll de Vivès proposent alors des personnes, souvent des théoriciens, de leur entourage appartenant à leurs réseaux de relations. Ces « pièces rapportées » viennent alors grossir l'effectif de la Société Royale d'Agriculture et enrichir l'échange.
- 38 C'est pourquoi aussi, on assiste à un noyau actif replié autour de théoriciens érudits à peine contrebalancé par l'entrée de quelques éminents praticiens. Les contemporains ont alors conscience du caractère artificiel d'une entreprise appuyée sur une majorité de citadins (82%) et une dominante de privilégiés<sup>42</sup>. Leur action en a été limitée de ce fait à la réflexion technique et scientifique ne pouvant mener alors à bien leur mission de vulgariser l'agronomie. Là encore, il est intéressant d'observer comment les réseaux sociaux ont influencé le devenir de cette association. Ils sont véritablement la clef des échanges qui structurent la sociabilité d'Ancien Régime.
- 39 L'intermédiaire privilégié, dans le rayonnement du livre surtout en province, est alors le libraire. C'est d'ailleurs chez le libraire et franc-maçon Claude Lecomte, dans son

cabinet de lecture, nous l'avons déjà évoqué, que se déroulaient les séances de lecture<sup>39</sup>. Ainsi, on relève parmi les clients du libraire, nombre de ses frères de loge : le comte de Mailly, Joseph Costa, Sauveur Jaume ainsi que son beau-frère, médecin et professeur de médecine à l'université, Jean-Pierre Campagne, les chirurgiens Carcassonne et Massot, le recteur Banyuls de Montferrer qui, bien sûr, achètent des ouvrages dans leurs domaines de prédilection mais aussi des classiques de l'Antiquité latine et grecque et des publications inspirées de l'esprit des lumières, comme les pensées de Voltaire.

- 40 Les étudiants aussi sont clients, même ceux peu fortunés, comme cet étudiant en droit et franc-maçon nommé Carbonell qui, pour payer un ouvrage pédagogique, apporte comme acompte au libraire une caisse de haricots<sup>40</sup>. À l'intérieur de cette boutique, tout le milieu intellectuel maçonnique se côtoie et se fréquente. Certaines des lectures achetées ou consultées par des francs-maçons sont révélatrices de l'esprit du siècle. Ainsi, un officier du Régiment de Pologne, Monsieur Guivary lit *Un libertin en campagne* et *Zadig* de Voltaire. Un autre officier, le chevalier de Palmarole médite sur *les Epîtres* de Cicéron tout en achetant *Virgile* en 1752 pour son fils. Monsieur d'Albaret, en 1768 achète le *Dictionnaire des beaux-arts* et *Les devoirs de l'homme et du citoyen*. Le fils du procureur Marigo commande une remontrance du parlement. Le concierge de l'université, Louis Ville consulte en 1763 *Le secret des francs-maçons* et s'en porte acquéreur. Le Chevalier de Selva acquiert, lui, en 1768 également une *Brochure des francs-maçons* et *L'histoire de la Bible*, en 1772. Pierre Florent se procure en 1772 une *brochure anglaise* écrite dans la langue de Shakespeare. Le comte et vicomte d'Albaret semblaient être des clients réguliers. Ils achetaient tous deux différents ouvrages pour pouvoir se les échanger et en débattre. Le 29 Janvier 1749, le comte consulte *Satyres* de Boileau et le 3 juin 1749, il prend les *Fables de Lafontaine*. Le 31 octobre, le vicomte achète *Le traité philosophique* de Huet. Monsieur d'Aubermesnil feuillète, quant à lui, *L'esprit de l'encyclopédie*, et achète *les œuvres de Racine et celles de Corneille commentées par Voltaire*. Le 19 août 1752, un capitaine, Monsieur de Chavigny parcourt *L'essai sur la marine et sur le commerce*.
- 41 Les francs-maçons circulent, au cœur de l'espace public, des sociétés savantes aux ateliers maçonniques mais également dans bien d'autres établissements. Si, souvent, les sociétés savantes et la loge maçonnique sont les voies communément admises qui favorisent l'expansion des Lumières en conduisant des « curieux » provinciaux dans un univers commun de sociabilité et de culture<sup>41</sup>, il semble que d'autres institutions assument également ces fonctions en Roussillon. Dès lors, observer l'assise sociale de ces diverses institutions culturelles qui organisent la communauté des « gens de lettres », à travers les hommes qui y circulent à l'intérieur, permet d'apprécier les caractéristiques propres du mouvement des Lumières en Catalogne et d'en souligner le fonctionnement et les limites.
- 42 Braquer un projecteur puissant sur ces diverses institutions de la « République des Lettres » à travers le prisme de la franc-maçonnerie permet de percevoir la circulation et les transferts de l'espace public vers la loge ainsi que le rayonnement des initiés dans la sphère publique à Perpignan.
- 43 L'action collective de ces institutions semble s'opérer selon deux modalités principales : l'affiliation apparaît l'attribution d'une dignité et la participation, quant à elle, est la mise en acte d'une pratique sociale. Pour tenter d'infirmier ou de confirmer une telle hypothèse, il apparaît alors essentiel de restituer la notion de réseaux dans une dynamique de prosopographie de ces élites urbaines en focalisant l'attention sur les

relations interpersonnelles considérées non plus isolément mais comme un espace d'interférences, d'échanges, d'affirmation et de consolidation du pouvoir. C'est bien semble-t-il par l'intermédiaire de ces réseaux que l'espace public est formé et recomposé.

- 44 Dans une telle approche, l'individu est désormais replacé au cœur, place occupée pendant des décennies par les groupes sociaux devenus les véritables acteurs sociaux en lieu et place des individus. Il devient alors possible de mettre l'accent sur les trajectoires individuelles et de saisir les relations interpersonnelles dans leur dimension dynamique dans un espace – Perpignan – et à un moment donné – en cette fin d'Ancien Régime – ; sans verser toutefois dans l'excès inverse qui viserait à gommer la prégnance des appartenances sociales et culturelles qui font que chacun est « l'héritier » d'un ou plusieurs réseaux.
- 45 Enfin, l'Ordre présente également l'originalité de s'être glissé et de s'épanouir dans les interstices de la société d'ordres d'Ancien Régime tout en jouant entre univers « sacré » et profane, entre la ville et le Temple, où l'Art Royal s'est ménagé un espace autonome tout en instituant qu'« *en être* » est signe d'élection et de distinction. Dans ce sens, la Maçonnerie met en scène la bienfaisance et les vertus maçonniques, mais sans dévoiler toutefois les secrets de l'initiation. Elle suscite l'intérêt du profane mais, selon sa condition, ne lui permet pas nécessairement de pouvoir accéder à la sphère « *sacrée* ». Manifestement, l'ensemble de ces données nouvelles attire les curieux et séduit particulièrement l'élite roussillonnaise. Les francs-maçons sont bien au cœur de la ville du XVIII<sup>e</sup> siècle et au carrefour des Lumières et de l'espace public de la cité.

---

## NOTES

1. - Céline Sala, « Perpignan, la franc-maçonne au siècle des Lumières », dans *Perpignan, Une et plurielle*, Archives de la ville/ Éditions Trabucaire, 2004, 1104 pages, p.237-248.

2. - La population décimée par les pestes et le siège avait à nouveau dépassé les 10 000 habitants dès 1700. Elle atteignait 13 500 habitants au premier recensement détaillé de 1774.

3. - L'histoire culturelle de la province du Roussillon au XVIII<sup>e</sup> siècle est jalonnée par des recherches universitaires stimulantes et riches sur les intellectuels perpignanais de ce siècle éclairé (Cf. Michèle Bartoli-Robinat, *Les intellectuels roussillonnais et les Lumières de 1730 à 1789*, mémoire de maîtrise sous la direction du Professeur Gilbert Larguier, Université de Perpignan, 1996, 205 pages) ainsi sur les grands foyers intellectuels notamment, Jean Sagnes (sous la direction de), *L'Université de Perpignan au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Presses Universitaires de Perpignan, 1996, 312 pages. En revanche, l'approche des Lumières en Roussillon à travers les lieux où s'est forgée l'« opinion publique » (A. Farge) reste à entreprendre.

- Arch. Dép. Pyrénées-Orientales, 1 J 18.A.32 : Papiers de François Fossa.

4. - Céline Sala, *Franc-maçonnerie et sociabilité en pays catalan au siècle des Lumières : un particularisme de frontière*, Canet-en-Roussillon, Éditions Trabucaire, 2005, 190 pages.

5. - Henry Aragon, *Les monuments et les rues de Perpignan*, Marseille, Laffitte reprints, 1977, 586 pages. Il précise que « par l'étrange caprice d'un homme sous les ordres d'un souverain, pour distraire et égayer son entourage, le Comte de Mailly, transformait en théâtre la belle et vaste salle du Consulat de mer créé à Perpignan sous Jean I<sup>er</sup> d'Aragon. Le gouverneur, comte de Mailly, avait été séduit par la beauté de ce magnifique palais ; il venait de transformer en théâtre cet hôtel princier ».
6. - Jean Lafont, *Les « Carrère », une famille de médecins roussillonnais au XVIII<sup>e</sup> siècle*, mémoire de maîtrise d'histoire moderne sous la direction du professeur Gilbert Larguier, université de Perpignan, 1994, 228 pages, p.209.
7. - Cité dans l'exposition, *Le siècle des Lumières en Roussillon 1715-1789*, Exposition des Archives Départementales des Pyrénées-Orientales, octobre 2004.
8. - Arch. Dép. Pyrénées-Orientales, 1C 1604 : Plan de la place de la Loge à Perpignan portant emplacement des trois cafés de François Désarnaud et Cabanis, à côté de celui du « curé de Saint Jean ».
9. - Jean Guibeaud « Origines et historique des rues de Perpignan », articles publiés dans divers journaux locaux, 1894- 1904.
10. - Maurice Gouges, « Le jardin des plantes de Perpignan », Bulletin S.A.S.L. des P.O., 1954, p. 95 à 101.
11. - Fernand Gérard Belledent, « La Bibliothèque publique de l'Université de Perpignan au XVIII<sup>e</sup> siècle » dans Jean Sagnes (sous la direction de), *L'Université de Perpignan au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Presses Universitaires de Perpignan, 1996, 312 pages, p. 121 à 154.
12. - Gilbert Larguier, « Les Lumières dans la ville » dans Jean Sagnes (dir.), *L'Université de Perpignan au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Presses Universitaires de Perpignan, 1996, 312 pages, p<sup>o</sup> 31 à 45.
13. - Arch. Dép. Pyrénées-Orientales : Maurice Gouges « Notes sur les deux premières sociétés d'agriculture de Perpignan », revue C.E.R.C.A., 1920, p<sup>o</sup>91.
14. - Arch. Dép. Pyrénées-Orientales, 1C 1586/ 1C 1587, Théâtre de Perpignan, lettre des Consuls autorisant la tenue de bals publics en 1776. Il semble également que la salle de spectacle, sise à la loge de mer, soit utilisée à l'occasion de bals publics.
15. - Arch. Dép. Pyrénées-Orientales, 14 Bp110, Procédures Criminelles de 1732-1769, Requête de Donat (père et fils) contre Pierre Ancessy dans laquelle Joseph Donat, mercader, précise qu'il se rend masqué à un bal masqué dans la nuit du mardi-gras de février 1762. Bal qui a lieu chez le nommé Carrère dans la rue des Cordeliers, paroisse Saint Mathieu. De l'autre côté, se trouve la maison de la Marquise de Blanes. Puis, il quitte la demeure afin de voir s'il y a d'autres bals masqués ailleurs.
16. - Arch. Dép. Pyrénées-Orientales, 18 J 19, Fonds Archives Ducup de Saint-Paul, J.F.B. Carrère, *Voyage pittoresque de la France avec la description de toutes ses provinces. Province du Roussillon.*, Paris, Éd. Lamy, 1787. J.F.B. Carrère y décrit les bals masqués perpignans où « Personne ... ne peut être reçu qu'en habit de masque ... la place (est) décorée, couverte d'une foule prodigieuse, portant des costumes aussi variés que multiples, éclairés d'une grande quantité de flambeaux, les croisées de l'Hôtel de Ville remplies de personnes de tout état. »
17. - Arch. Dép. Pyrénées-Orientales, 18 J 19 : Fonds Archives Ducup de Saint-Paul : J.F.B. Carrère, *Voyage pittoresque de la France avec la description de toutes ses provinces. Province du Roussillon.*, Paris, Éd. Lamy, 1787.
18. - Arch. Dép. Pyrénées-Orientales, *Mémoires du chevalier de Mautort (Louis-François de Paule Tillette), Capitaine au Régiment d'Austrasie, Chevalier de l'Ordre Royal et militaire de Saint Louis (1752-1802)*, Paris, Librairie Plon, 1895, 512 pages.

19. - Arch. Dép. Pyrénées-Orientales, *Mémoires*, de Joseph Jaume, avocat au Conseil Souverain, professeur à l'université de Perpignan, Imprimerie Charles Latrobe, Perpignan, 1894, p.15.
20. - L'hôtel du commandement, dirigé par le Maréchal de Mailly est, à Perpignan, le centre de la vie de salon. Joseph Jaume, dans ses *Mémoires*, et le Chevalier de Mautort, dévoilent que la société perpignanaise se pressait dans le salon de M. de Mailly passant de là dans celui de la Marquise de Blanes.
21. - La superficie de la province du Roussillon sous l'Ancien Régime est de 3555 km<sup>2</sup> et celle de l'actuel département des Pyrénées-Orientales, datant de 1790, s'élève à 3990 km<sup>2</sup>. Sur la question, Alain Ayats, *La défense des Pyrénées Catalanes françaises (1659-1681). Frontière politique et frontières militaires*, Thèse de doctorat, Université de Montpellier, 1990, 3 vol., 1308 pages.
22. - Bibliothèque Nationale de France, Cabinet des manuscrits, fonds maçonnique, F.M<sup>2</sup> 349 : Planche du Vénérable de la loge de *La Sociabilité* le 3 mai 1783.
23. - Alain Le Bihan, *Les loges et chapitres du Grand Orient de France et de la Grande Loge de France. (2<sup>e</sup> moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Paris, B.N., « Commission d'histoire économique et sociale de la Révolution française », n°20, 1967, 456 pages.
24. - Céline Sala, *Franc-maçonnerie et sociabilité en pays catalan au siècle des Lumières : un particularisme de frontière*, Canet-en-Roussillon, Éditions Trabucaire, 2005, p. 28.
25. - À propos de l'implantation de la franc-maçonnerie en Espagne au XVIII<sup>e</sup> siècle, se référer aux travaux de J.A Ferrer-Benimeli, *La masoneria en Espana en el siglo XVIII*, Madrid, Ed. Siglo XXI, 1974, 507 pages.
26. - Céline Sala, *Ibid.*, Plus de quatre-cents personnes maçonnent dans les années 1780 pour une population citadine de treize mille habitants.
27. - Céline Sala, *op. cit.*
28. - Arch. Dép. Pyrénées-Orientales : *Mémoires* du chevalier de Mautort (Louis-François de Paule Tillette), Capitaine au Régiment d'Austrasie, Chevalier de l'Ordre Royal et militaire de Saint Louis (1752- 1802), Paris, Librairie Plon, 1895, 512 pages. Capitaine en garnison à Perpignan durant 18 mois dès le 15 octobre 1768.
29. - Maurice Agulhon, *Pénitents et Francs-maçons de l'ancienne Provence*, Evreux, Fayard, 1968, 454 pages.
30. - Bibliothèque Nationale de France, Cabinet des manuscrits, fonds maçonnique, F.M<sup>2</sup> 349 : Planche de la loge *La Sociabilité* au Grand Orient de France, le 22 décembre 1784.
31. - Bibliothèque Nationale de France, Cabinet des manuscrits, fonds maçonnique, F.M<sup>1</sup> 87 bis : Dossier de la loge du *Parfait Silence*, orient de Perpignan, planche à la chambre des Provinces du Grand Orient de France datant du 28 février 1787.
32. - Bibliothèque Nationale de France, Cabinet des manuscrits, fonds maçonnique, F.M<sup>2</sup> 349 : Planche de la loge *La Sociabilité* au Grand Orient de France, du 22 mars 1783.
33. - Céline Sala, « L'espace des Lumières à Perpignan », *Le siècle des Lumières en Roussillon : hommes, idées et lieux au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Perpignan, Archives Départementales des Pyrénées-Orientales, à paraître aux P.U.P., courant 2006.
34. - Bibliothèque du Grand Orient de France : Archives de la réserve, fonds 113. Loge perpignanaise de *L'Union*. 1762-1765, 10 folios. *Instruction* en usage en 1764 donnée par la Grande Loge de France. La découverte récente de l'existence de ces rituels et règlements nous permet de savoir précisément quelle vision les francs-maçons ont de leur société et sur quels principes et quelles règles ils fondent cette sociabilité. Il y a, tout d'abord, un profond respect pour l'ordre établi qu'il soit religieux et monarchique. On perçoit cependant parfaitement qu'ils n'en sont pas pour autant une confrérie de

pénitents ni un tiers-ordre. Égalité, fraternité, tolérance et solidarité sont les grands principes qui guident leurs travaux en dépit du fait que l'égalité y est plus aristocratique que démocratique. Cette égalité brise néanmoins, dans le cadre de la loge, les barrières imposées par la société d'ordres et associe la noblesse à ce tiers état riche et éduqué qu'est la bourgeoisie. De plus, un certain fonctionnement démocratique n'est pas absent de l'ordre, plutôt rare dans les autres sociabilités, en effet, le fait de procéder à un vote pour choisir le président de la loge dont les fonctions sont d'ailleurs limitées dans le temps est peu commun dans cette sociabilité d'Ancien Régime. Enfin, fraternité et solidarité sont les pierres angulaires de la franc-maçonnerie.

35. - Jean-Marie Mercier et Thierry Zarccone, *Les francs-maçons du Pays de Daudet. Beaucaire et Tarascon, destins croisés du XVIII<sup>e</sup> siècle au XX<sup>e</sup> siècle*, Aix-en-Provence, Édisud, 2004, 190 pages, p.32.

36. - Antoine Faivre, « Aspects de l'imaginaire chevaleresque au XVIII<sup>e</sup> siècle : alchimie, Franc-maçonnerie, littérature », *Accès de l'ésotérisme occidental*, Paris, Gallimard, 1996, Tome I, p. 240. Se reporter également à Pierre Mollier, « Imaginaire chevaleresque et Franc-Maçonnerie », *Renaissance Traditionnelle*, n°97-98, janvier-avril 1994, p.2-19 ; n°99, juillet 1994, p.128-138 ; n°100, octobre 1994, p.208-223.

37. - Arch. Dép. Pyrénées-Orientales : Série 1 J 53/1 : Registres des caisses-clients de M. Lecomte, marchand libraire, de 1744-1755. Alexandre Jué achète en 1754, *Histoire de Don Quichotte* tout comme d'Aubermesnil en 1772 ou encore de Lucia qui achète *l'Amadis des Gaules* ou M. d'Ortaffa, *l'Histoire de Bertrand du Guesclin*. *Ibid*, 1 J 53/3 : Registres des caisses-clients de M. Lecomte, marchand libraire, de 1768-1775.

38. - Bibliothèque du Grand Orient de France : Archives de la réserve, fonds 113. L'ensemble des archives contenu dans ce fonds, relatives aux loges perpignanaises entre 1765 et 1768, évoque longuement, dans presque chacune des planches, la profusion des différents grades qui voit le jour dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.

39. - Jürgen Habermas, *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension de la société bourgeoise*, Paris, Payot, *Critique de la politique*, 1993, 324 pages.

40. - Céline Sala, « L'espace maçonnique entre circulation fraternelle et frontières profanes : l'exemple de Perpignan au XVIII<sup>e</sup> siècle », *La Catalogne du Nord à l'époque moderne*, à paraître, courant 2006.

41. - Les travaux pionniers de Maurice Agulhon, qui datent déjà des années 1960 mais qui demeurent la référence, posaient un regard neuf sur la sociabilité méridionale en exposant la parenté structurelle et les nombreuses similitudes entre la confrérie de pénitents provençale et la loge maçonnique, en mettant en évidence un glissement incontestable des élites de l'une à l'autre au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle. Pour les provinces du Nord du Royaume, et plus particulièrement pour la Normandie, Éric Saunier s'est intéressé aux confréries religieuses ainsi qu'aux diverses charités en s'attachant à analyser comparativement le personnel des loges et celui des confréries parvenant aux mêmes conclusions. Le cas provençal ne semble alors pas isolé. On découvre des relations entre les loges et les confréries de pénitents avec cependant des variantes intéressantes à Avignon (Cl. Mesliand), en Savoie (J. Nicolas), au Puy-en-Velay (P.Y. Beaurepaire) ou encore dans le Midi Toulousain (M. Taillefer). En revanche, les toutes récentes recherches de Jean-Marie Mercier et de Thierry Zarccone, sur la sociabilité méridionale dans un ensemble géographique vaste, nuancent soigneusement le modèle provençal. Ainsi, l'étude des relations entre loges et confréries est toujours en chantier et nombre de provinces n'ont pas été encore explorées.

42. - On recense en effet, un grand nombre de frères, et cela jusqu'en 1789, sur les tables des confréries de pénitents aussi bien à Perpignan que dans les bourgs où des loges s'inscrivent dans le paysage de la sociabilité villageoise comme Thuir ou Vinça. Les plus grands noms de l'élite catalane y figurent. Notamment, ceux dont les descendants, parallèlement à la confrérie, feront le choix de la franc-maçonnerie.
43. - Maurice Agulhon, *Pénitents et Francs-maçons de l'ancienne Provence*, Paris, Fayard, 1968, 454 pages, p. 24. Vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, en Provence, les confréries comptaient dans leurs rangs la quasi-totalité des familles marquantes et cette même aristocratie se rencontre dans les loges un siècle après. Les confréries n'ont alors plus que quelques représentants de l'élite urbaine au XVIII<sup>e</sup> siècle et ceux qui y figurent en laissent notamment la direction aux boutiquiers. En Roussillon, on observe le même cas de figure où négociants et artisans occupent dans les confréries de pénitents les offices de *regidors* dans les années qui précèdent la Révolution. Le négociant Grégoire Gironne est administrateur de la confrérie des pénitents de la *Sancti* en 1784 et les artisans Raymond Méric et Laforest le seront en 1789.
44. - B.N. de France, Cabinet des manuscrits occidentaux, fonds maçonnique, F.M.<sup>2</sup> 347 : la planche de la loge *Saint-Jean des Arts et de la Régularité* au Grand Orient de France du 11 mai 1787 nuance toutefois cette ouverture de la franc-maçonnerie aux non-catholiques. En 1769, les maçons roussillonnais se font en effet réprimander par la Grande Loge de France pour avoir initié des non-catholiques, c'est ainsi que « le 30<sup>e</sup> jour du 8<sup>e</sup> mois 5769 », la planche du frère Chaillon de Jonville, substitut général de la Grande Loge de France, annonce que : « La loge *des Arts et de la Régularité* avait reçu, dans son sein, un profane juif de religion ; cette loge supérieure députa vers celle-ci sept de ses membres pour vérifier ce fait, ils le trouvèrent véritable, en conséquence frère Flaman occupant l'orient et ses officiers admonestés, le verbal de réception biffé, une nouvelle déclaration certifia la réception nulle et non avenue avec défense de récidiver »
45. - Voltaire, *Essai sur les mœurs*, chap. 82, cité par Alec Mellor, *La Franc-maçonnerie à l'heure du choix*, Tours, « Concordances », 1963, 496 pages, p.23.
46. - Archives de la ville de Perpignan, 1 Fi 213, plan de 1840 accompagné de son registre des états des sections, section I datant de 1842 mentionnant le Temple au 24, rue Saint Sauveur ainsi que son appendice : le jardin.
47. - Arch. Dép. Pyrénées-Orientales, série L, Administration révolutionnaire, L 1447, livres de délibération de la Société patriotique perpignanaise de l'année 1790.
48. - Ran Halévi, *Les loges maçonniques dans la France d'Ancien Régime. Aux origines de la sociabilité démocratique*, Cahier des Annales n°40, Paris, 1984, 118 pages.
49. - Pierre-Yves Beaurepaire, *À la croisée des chemins de la Sociabilité ; chevaliers de l'arc et francs-maçons au XVIII<sup>e</sup> siècle*, mémoire pour le Diplôme d'Etudes Approfondies (D.E.A.), Histoire et Civilisation, Université Charles de Gaulle-Lille III, septembre 1992, 214 pages.
50. - Michel Taillefer, *La franc-maçonnerie toulousaine 1741-1799*, Paris, C.T.H.S, Commission d'histoire de la Révolution française, « Mémoires et documents » n° 41, 1984, 312 pages.
51. - Arch. Dép. Pyrénées-Orientales, 1C 1586/ 1C 1587 : Théâtre de Perpignan.
52. - Philippe Torreilles, *Perpignan pendant la Révolution*, 3 Tomes, Perpignan, Imprimerie Charles Latrobe, 1896-1897. Tome I, 432 pages, p.89.
53. - Arch. Dép. Pyrénées-Orientales, 1C 1586/ 1C 1587 : Théâtre de Perpignan, lettre des Consuls autorisant la tenue de bals publics en 1776.

54. - Bibliothèque du Grand Orient de France : Archives de la réserve, fonds 113. Loge perpignanaise de *La Parfaite Union*, ff.20
55. - Arch. Dép. Pyrénées-Orientales, 53 J 194 : Pré-inventaire de l'hôtel de Lazerme, discours de l'avocat Jacomet le 16 octobre 1901 où il relate la vie de salons roussillonnaise sous l'Ancien Régime.
56. - Arch. Dép. Pyrénées-Orientales, 1C 1604 : Plan de la place de la Loge à Perpignan portant emplacement des trois cafés de François Désarnaud et Cabanis, à côté de celui du « curé de Saint Jean ». L'attraction des cafés et des spectacles incite l'évêque à émettre en 1777 une « constitution synodale relative au jeu dans les cafés et à la fréquentation des spectacles ».
57. - Arch. Dép. Pyrénées-Orientales, Maurice Gouges « Notes sur les deux premières sociétés d'agriculture de Perpignan », revue *C.E.R.C.A.*, 1920, p.91. En 1788, Ducup de Saint Paul, chevalier. Lucia et Pagès, citoyen-nobles. Sauveur Jaume, Secrétaire de la ville. François Durand, Claude Frigola, Siau, Costa, Belmas, Bonnaure et Grégoire Gironne tous négociants. Coll de Vivès, seigneur de Vivès. Anglada, professeur de chimie et médecin et Lacroix, avocat et assesseur de la ville.
58. - Raymond de Saint Sauveur, *Comptes de l'Administration*, Paris, 1790, p.112.
59. - Bibliothèque Nationale de France, Cabinet des manuscrits, fonds maçonnique, F.M<sup>2</sup> 349 : Tableaux de la loge *La Sociabilité*. Les archives « russes » du Grand Orient de France le mentionnent déjà dans les années 1760 dans cet atelier.
60. - Arch. Dép. Pyrénées-Orientales, 1 J 53/1 : Registres des caisses-clients de M. Lecomte, marchand libraire, de 1744-1755. / Arch. Dép. Pyrénées-Orientales, 1 J 53/2 : Registres des caisses-clients de M. Lecomte, marchand libraire, de 1753-1768. / Arch. Dép. Pyrénées-Orientales, 1 J 53/3 : Registres des caisses-clients de M. Lecomte, marchand libraire, de 1768-1775.
61. - Daniel Roche, *Le siècle des Lumières en province, Académies et académiciens provinciaux, 1680-1789*, Paris, Mouton, 1973, éd. 1984, EHESS, volume I, p.280.
- 

## RÉSUMÉS

Il s'agit de montrer ici de quelle façon la Franc-maçonnerie à Perpignan à l'époque des Lumières s'est ajoutée aux diverses formes de sociabilité, de saisir comment s'organise la République des idées, et de prendre la mesure de l'originalité de cette Franc-maçonnerie par rapport aux autres sociétés de culture. Saisir également quelle est la circulation depuis l'espace public vers la loge maçonnique et celle des francs-maçons vers l'espace public de la ville.

It is the matter to show from which manner freemasonry in Perpignan during the Enlightenment added to the differenr forms of sociability and understood how Republic of ideas arranged itself with regard to the other cultural communities. To understand also which was the circulation between public space towards masonic lodge and how freemasons came towards public space's city.

## INDEX

**Mots-clés** : franc-maçonnerie, espace public, Lumières, Perpignan, loges

## AUTEUR

**CÉLINE SALA**

I.U.F.M. Perpignan